

### Formation

- Avocat **abonné** - 12 heures déduites
- Avocat **non abonné** - 800 €  
Possibilité prise en charge par le FIF-PL (CF Devis)

### Option d'hébergement

- Choix 1**  
Demi-pension
  - Single - 1090 €
  - 2 participants - 2040 €
  - 1 participant + 1 accompagnant - 1980 €
- Choix 2** Participation obligatoire - 420 €  
(Sans hébergement)

### Participant

Nom ..... Prénom .....

Barreau d'appartenance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Courriel .....

Téléphone portable .....

- 2ème participant**
- Accompagnant**

Nom ..... Prénom .....

Barreau d'appartenance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Courriel .....

Téléphone portable .....

### Conditions générales

Les formations sont organisées par l'EDACS, organisme de formation (agrément n° 91 34 P 44 62 34). Les inscriptions sont validées qu'après paiement de la totalité des frais selon l'option choisie ; elles sont enregistrées par ordre d'arrivée. Toute demande d'annulation doit être motivée (production de justificatifs) et notifiée à l'école avant le 10 juillet 2026 par tout moyen permettant d'en assurer la réception et d'en déterminer la date. A l'issue de cette date, l'EDACS ne procédera à aucun remboursement des frais d'hébergement. Chaque demande d'annulation fera l'objet d'un examen individuel. L'EDACS se réserve en outre le droit d'annuler le séminaire en-deçà de 20 participants au plus tard le 10 juillet 2026.

Fait à .....

Le ...../...../.....

### Montant total à régler

Formation	.....	€
Hébergement (Choix 1 ou 2)	.....	€
<b>Total</b>	.....	€
	..	

Signature et tampon professionnel